

## Édito

### Toujours mobilisés !

Depuis le 19 janvier 2023, les retraité-es ont répondu présents aux différents appels à manifester. Après cette mobilisation historique d'une durée et d'un niveau record les mêmes sont de nouveau descendus dans la rue ce 15 juin 2023, pour revendiquer l'augmentation des pensions.

Cette initiative France entière est une réussite, car les retraité-es expriment leur colère. En l'espace de 6 ans, leur pouvoir d'achat a baissé de 7,6 %, ce qui représente une perte de 2 à 2,5 mois de pension et 3,3 mois pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG. Les prix flambent mais leur pension ne suit pas !

#### De fait, les retraité-es s'appauvrissent :

- 13 % ont recours à des associations caritatives, à des magasins de déstockage pour se nourrir,
- 22 % renoncent à des soins et 49 % à des dépenses telles que la culture, les sports et les loisirs,
- 33 % accèdent difficilement aux transports urbains et l'écart se creuse dans les zones rurales.

Leurs revendications portent sur l'augmentation des pensions, mais aussi sur les services publics de proximité en ville et en ruralité, l'amélioration des services de santé en établissements et en ville ; l'amélioration de l'hôpital public avec des médecins et spécialistes en nombre, et enfin l'obtention d'un bulletin de pension format papier ou dématérialisé pour comprendre le montant de la retraite.

**Le 22 juin**, les salariés de la Sécurité Sociale en grève seront mobilisés et rassemblés dans l'unité à 14h devant le Ministère de la Santé et de la Prévention à Paris, pour l'augmentation de la valeur du point. Ils se rassembleront aussi, dans les territoires devant les caisses de Sécurité Sociale.

**L'UFROS CGT appelle les retraités à participer à tous les rassemblements partout où il sera possible pour peser sur le rapport de force.**

**Face à un pouvoir radical, nous n'avons pas perdu, car nous sommes toujours mobilisés !**

**La CGT est confortée dans ses combats par des dizaines de milliers de nouvelles adhésions qui vont permettre de transformer le rapport de force dans la durée.**

## Continuons le combat pour ne rien lâcher !



Marylène Thézé Jehanno

P1/5





## Adresse du CCN aux syndiqué-es CGT

Les revendications sociales vont s'imposer au Gouvernement et au patronat !

Nous sommes fier-es des 5 mois de lutte acharnée menée par les syndiqué-es de la CGT !

600 000 adhérent-es CGT salarié-es et retraité-es sur 52 millions d'adultes, ont contribué à faire vaciller le Gouvernement. Imaginons ce que cela serait si nous étions 1 million de syndiqué-es ! En constatant que l'action syndicale est un vrai contrepouvoir, plus de 30 000 salarié-es ont décidé de nous rejoindre. Elles et ils sont probablement encore plus nombreux à refuser la fatalité, à être en colère face au mépris du Gouvernement, et à chercher comment peser sur la réalité pour améliorer leur avenir. Nous devons absolument créer l'occasion de discuter avec elles et eux sur le terrain et leur proposer l'adhésion à la CGT.

Pour faire face à notre mobilisation d'une durée et d'un niveau record, le Gouvernement a fait usage de tous les coups de force et de toutes les combines institutionnelles à sa disposition ! A cause de cela, la réforme des retraites est adoptée. Faudrait-il en conclure que nous avons perdu ? Non ! Pour Emmanuel Macron et son gouvernement, tout est plus compliqué maintenant et le prix à payer sera élevé.

La CGT va prolonger et amplifier l'unité syndicale de manière à accroître le rapport de forces face au patronat et au Gouvernement.

Nous ne raterons aucune occasion de nous battre pour l'abrogation de la réforme que le Gouvernement vient d'imposer. Dans la même logique, la CGT appelle les parlementaires progressistes à utiliser tous les moyens dont ils disposent (PPL, amendements au PLFSS, RIP...) pour enfin obtenir un vote démocratique sur la réforme des retraites.

Continuons à porter notre refus de cette loi et à tout faire pour empêcher sa mise en œuvre. Regagnons ce qui nous a été volé en exigeant la création dans les entreprises et dans les branches de dispositifs permettant des départs anticipés en retraite. La négociation sur les retraites complémentaires AGIRC ARRCO prévue à l'automne sera un enjeu très important pour gagner une amélioration du niveau des pensions des salarié-es du privé et ainsi limiter l'impact de la réforme du régime général.

La CGT se saisira de chaque négociation pour qu'elle se fasse sur la base des exigences des salarié-es et pas sur un agenda social patronal ou gouvernemental régressif.

Avec les réformes en prévision (lycées professionnels, loi « plein emploi », casse des structures de l'Etat et des services publics) le Président de la République ne propose pas de trêve mais une réorganisation de l'économie pour que nos vies servent uniquement à générer du profit dans les entreprises, répondant ainsi aux desideratas du patronat. Avec les budgets 2024 de l'Etat et de la Sécurité Sociale en préparation, il veut faire reculer l'Etat social au profit de l'Etat répressif. C'est inacceptable ! Il cherche à instrumentaliser l'actualité tragique pour détourner l'opinion de ces questions sociales sur les questions de sécurité et d'immigration, faisant la courte échelle à l'extrême-droite. Il veut ainsi diminuer la pression que nous avons imposée sur son Gouvernement et qui le paralyse. Nous ne le laisserons pas faire !

La CGT combat et combattra les idées d'extrême-droite et les actions fascistes. Nous dénonçons l'annulation de spectacles sous pressions de groupuscules obscurantistes. La CGT réaffirme que l'extrême-droite est l'ennemi mortel des travailleuses et travailleurs, de leurs droits et le bras armé du capital.

Dans le même temps où il impose l'austérité pour les salarié-es, le Gouvernement écrit une loi de programmation militaire qui prévoit 413 milliards d'euros de dépenses pour la période 2024-2030. Il encourage et participe directement à la course aux armements. Faire reculer la culture de guerre en France, l'un des principaux pays vendeur d'armes, serait donc un point d'appui pour le monde entier. A

ce titre, la CGT appelle ses syndiqué-es et ses syndicats à participer aux initiatives prévues le 21 septembre 2023, journée internationale pour la Paix.

Le CCN appelle les syndiqué-es à s'impliquer dans leurs syndicats et organisations pour multiplier des luttes, les plus unitaires possibles, sur les salaires, les pensions et l'emploi, tout en liant ces revendications à celle d'une meilleure protection des salarié-es tout au long de leur vie, en particulier en partant en retraite à taux plein à 60 ans maximum !

Le CCN appelle les syndiqué-es à s'impliquer dans leurs syndicats et organisations pour multiplier les actions revendicatives pour exiger l'ouverture de négociations dans les branches professionnelles sur les départs anticipés à la retraite, la reconnaissance des années d'études et les grilles de rémunération.

Enfin, le CCN appelle les syndiqué-es à s'emparer de la journée européenne de grève et de manifestation contre l'austérité qui aura lieu au second semestre 2023, pour en faire un nouveau moment de convergence des luttes et une démonstration de masse que nous ne sommes pas passés à autre chose.

Pour renforcer cette pression sociale, le CCN décide du lancement de deux campagnes qui devront permettre d'alimenter l'activité des syndicats, de la coordonner et de lui donner de la visibilité : une campagne pour un plan syndical pour l'environnement, et une campagne pour la protection « de la naissance à la mort » (citation du programme du Conseil National de la Résistance) qui regroupe la bataille pour la sécurité sociale intégrale, pour la protection dans l'entreprise, et qui crée une nouvelle phase de la bataille des retraites.

Cet été, multiplions les initiatives pour faire adhérer à la CGT, pour accueillir et former les nouveaux adhérent-es. Saisissons-nous de tous les événements publics (festivals, Tour de France...) et utilisons les moments de départs en vacances. Saisissons-nous également des rendez-vous revendicatifs (marches des fiertés LGBT, initiatives saisonniers...).

Le CCN appelle les militantes et militants à se rendre disponibles dans les UL pour réaliser ces déploiements.

Le CCN appelle également les syndicats à programmer des assemblées générales de rentrée dès la dernière semaine d'août, ou la première semaine de septembre.

Enfin, nous lançons un avertissement solennel au Gouvernement : nous voyons le glissement que connaît notre pays sur les libertés publiques, avec des gardes à vue abusives, des contraintes sur les manifestations, la brutalité physique des forces de l'ordre. Nous voyons également la hausse de la violence antisyndicale avec la dégradation de nos permanences, les expulsions de nos bourses du travail, les licenciements pour fait de grève. Nous n'acceptons pas cette remise en cause d'un pan existentiel de la démocratie ! Nous exigeons des mesures d'amnistie et de protection pour les grévistes et les organisations syndicales. Nous agissons dans ce sens dans les mois à venir.

Montreuil, le 15 juin 2023



Continuons à agir !

Après 6 mois de grèves, d'une mobilisation historique par sa durée et par l'ampleur des manifestations, l'exécutif a décidé d'imposer sa réforme des retraites en empêchant une nouvelle fois les parlementaires de voter. Ce nouveau déni de démocratie, les nombreux passages en force, malgré le rejet massif de la population laisseront des traces profondes. Hier encore, le conseil de l'Europe s'est interrogé sur l'ingérence significative de l'exécutif suite à l'utilisation en France de l'article 49.3.

Cette réforme, rejetée par toutes les organisations syndicales de salarié.es et de jeunesse a conduit à un niveau de mobilisation jamais égalé, rarement atteint y compris en Europe. Cela aurait dû amener le gouvernement à retirer son projet. L'exécutif sort considérablement affaibli de ce conflit, méprisant la démocratie sociale et les travailleurs, travailleuses et la jeunesse, encore aujourd'hui opposés très largement à cette réforme. C'est grave et porteur d'interrogations pour l'avenir quant à l'expression que prendra la colère sociale.

L'intersyndicale et les manifestant.es n'ont pas réussi à faire reculer le gouvernement sur le passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans, mais nous ne tournons pas la page.

Cette réforme inutile, injuste et brutale maltraite les travailleurs, travailleuses du privé comme du public et la jeunesse en leur imposant 2 ans de travail supplémentaires. Or dans des entreprises qui ne veulent plus des seniors, un des vrais enjeux aurait dû être et reste leur maintien dans l'emploi auquel cette réforme n'apporte, au contraire, pas de réponse. Les organisations syndicales avaient pourtant toutes fait des propositions qui ont été écartées par le gouvernement.

L'expérience des 10 mois passés a démontré que l'unité des organisations syndicales professionnelles et de jeunesse sur des revendications communes permettait de construire le rapport de force.

Comme l'intersyndicale l'a fait sur le dossier des retraites en se concentrant sur ce qui la rassemble, elle va travailler, dès maintenant, à dégager des revendications communes sur chacun des sujets suivant : les salaires et les pensions, les conditions de travail, la santé au travail, la démocratie sociale, l'égalité femmes-hommes, l'environnement et la conditionnalité des aides publiques aux entreprises. Sur ces thèmes, nous voulons obtenir des avancées importantes, notamment lors des futures négociations.

La future négociation sur les retraites complémentaires Agirc Arrco prévue à l'automne, tout comme celle de l'assurance chômage, seront des enjeux très importants dans lesquelles nos organisations pèseront de tout leur poids.

Pour tous les travailleur.euses, les étudiant.es et les lycéen.nes que nous représentons, qui nous ont fait confiance, pour toutes celles et ceux qui ont manifesté, parfois pour la première fois et pour toutes celles et ceux qui ont rejoint les rangs syndicaux pour participer à ce combat, nous adressons un message collectif: nous continuerons à contester cette réforme des retraites et à nous battre pour la justice sociale.

L'intersyndicale que nous avons construite depuis juillet 2022 est une force. Elle a déjà démontré sa capacité à agir ensemble par ses revendications et par la mobilisation quand cela s'est avéré nécessaire. Cette force saura se mobiliser dans les mois qui viennent pour revendiquer le progrès social et pour affronter les politiques de régression sociale au niveau national, y compris dans le cadre d'une manifestation européenne. D'ici là, nous appelons partout les salarié.es avec leurs organisations syndicales, à revendiquer, à négocier et se mobiliser pour gagner des augmentations de salaire.

L'intersyndicale continuera de se réunir, dès la rentrée.

Paris, le 15 juin 2023